

AVIS DE COURSE

Coach Regatta Ile de France Organisée par les entraineurs CVSQ et VDS Le 19 novembre 2023, Moisson-Lavacourt

La Coach Regatta est un rassemblement pas officiel et pas déclaré à la FFVoile. Tous les moniteurs doivent prendre la responsabilité de ses coureurs comme pendant un entraînement.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après 12h le 15 novembre sur le site de la régaté.

2.2 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante <https://www.upwind24.pl/regatta/coach-regatta-idf-2023> .

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <https://www.upwind24.pl/regatta/coach-regatta-idf-2023> .

3.2 Toutes les informations officiels seront publiés sur le groupe WhatsApp de la régaté. Lien <https://chat.whatsapp.com/Eajc2VJ9GgYJbPzoH50sCi> .

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe Optimist

4.2 Catégories :

- Minimes / Cadets : coureurs nés en 2012, 2011, 2010 et 2009.
- Benjamins : coureurs nés en 2013,2014,2015,2016

4.3 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur <https://www.upwind24.pl/regatta/coach-regatta-idf-2023/send-entry> .

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
<i>Optimist</i>	5 EUR

5.2 Autres frais : *Droits de navigation – 7 EUR par bateau*

5.3 Les frais sont à payer sur place et en espèces pendant la confirmation d'inscription.

6 PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
19 novembre 2023	9h30	10h

6.2 Jours de course :

Date	Premier signal
19 novembre 2023	11h

6.3 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h.

7 LIEU

L'Annexe à l'AC 1 fournit le plan du lieu de l'épreuve.

8 LES PARCOURS

Les parcours seront de types construit

9 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

9.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9.2 Si un arbitrage sur l'eau est mis en place, les instructions de course préciseront ces modalités et les pénalités.

10 CLASSEMENT

10.1 1 course validée est nécessaires pour valider la compétition.

10.2 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

10.3 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

11 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} minime et 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} benjamin

12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, envoyez un message sur le groupe WhatsApp

ANNEXE 1

